Mise en place d'un Plan de Continuité d'Activité (PCA) à la Ville de Nantes

Mise en place et actualisation du Plan de Continuité d'Activité (PCA) de la Ville de Nantes

Thèmes d'action

- Autre : Continuité d'activité

Risques

- Risques météorologiques
- Feux de forêt
- Mouvements de terrain et risques volcaniques
- Risques technologiques

Régions

- France métropolitaine
- Départements d'outre-mer
- Alsace
- Aquitaine
- Auvergne
- Basse-Normandie
- Bourgogne
- Bretagne
- Centre
- Corse
- Champagne-Ardenne
- Franche-Comté
- Haute-Normandie
- Ile-de-France
- Languedoc-Roussillon
- Limousin
- Lorraine
- Midi-Pyrénées
- Nord-Pas de Calais
- Provence-Alpes-Côte d'Azur
- Pays-de-la-Loire
- Picardie
- Poitou-Charentes
- Rhône-Alpes

Organisme

Ville de Nantes

Compétence : Mairie (mission de sécurité civile)

- 2 rue de l'Hôtel de Ville 44094 Nantes cedex 1
- 02 40 41 31 71
- gestion-risques@nantesmetropole.fr

Référent du projet

Sandrine MASSON
Poste : Chargée de projets "risques"
- sandrine.masson@nantesmetropole.fr

Auteur de la fiche

Sandrine MASSON

Partenaires et moyens

Technique(s) :

/

Humain(s) :

- 1 pilote chargé du projet au sein du Secteur sécurité civile de la Ville de Nantes
- 1 référent dans chaque direction de la Ville : 24 agents

Financier(s) :

Temps d'agents

En bref

objectif(s) :

Mettre à jour, actualiser et faire vivre les PCA de chaque direction de la Ville de Nantes

Echéancier(s) :

- 2005-2007 : première version du PCA, dans le contexte de la grippe aviaire
- 2009-2010 : deuxième version, dans le contexte de la pandémie grippale
- 2012-2013 : troisième version avec élargissement à tout type de risques

Description de l'action

Le Secteur sécurité civile a accompagné les directions de la Ville dans leur réflexion pour la réalisation et/ou l'actualisation d'un PCA qui a vocation à être une ressource en cas d'absentéisme anormal d'agents quelle qu'en soit la raison.

Description de la méthodologie

Pour les trois versions du PCA (2006, 2009 et 2012), le Secteur sécurité civile a rencontré individuellement les directeurs et référents de chaque direction pour les sensibiliser au sujet et les guider dans leur réflexion. Le raisonnement sur la continuité d'une activité s'est fait sur la base des enjeux en cas de cessation de celle-ci :

- Vitaux : victimes (morts, malades et/ou blessés), désorganisation du système de santé…
- Economiques : endommagement du tissu industriel, tertiaire… impactant les emplois, les revenus des ménages…
- Réglementaire : missions régaliennes des pouvoirs publics (dont le non exercice peut avoir des conséquences immédiates ou différées dans le temps)
- De gestion et de communication de crise, dont la bonne gestion permet de limiter les impacts sur les autres enjeux

Sur la base d'un tableau, chaque direction a pu lister, notamment, :

- ses missions indispensables
- l'effectif minimum pour assurer ces missions
- les services ou agents potentiellement mobilisables en renfort

Recommandations

- échanger avec les directions pour les guider et les orienter mais ne pas faire à leur place
- bien cerner les contours de la continuité d'activité, donner des exemples

Mots clés

- PCA (1)
- plan de continuité d'activité (1)

Cibles

- Collectivités et élus